Forum sur la Normalisation et l'innovation en matière de TIC

« La dématérialisation au service du développement économique de la Côte d'Ivoire »
02 juillet 2015

DISCOURS D'OUVERTURE - MPTIC

- Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications ;
- M. Le Conseiller TIC à la Présidence de la République ;
- M. le Représentant de M. le Maire de Cocody,

M. Didier NKURIKIYIMFURA, Directeur Général des TIC du RWANDA, merci pour votre présence effective à ce forum et transmettez nos sincères salutations au ministre Rwandais des TIC, et recevez l'expression de notre admiration pour les avancées remarquables de votre pays dans le développement des TIC, vous êtes un exemple à imiter,

- Messieurs les Présidents de Conseil (d'Administration et de Régulation)
- Messieurs les membres du Conseil de Régulation;
- Messieurs les Directeurs Généraux ;
- Honorables Invités ;
- Mesdames et Messieurs.

Je voudrais, avant tout propos, souhaiter la bienvenue en terre ivoirienne, le traditionnel Awaba à Son Excellence Monsieur HOULIN Zhao, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications/TIC, qui nous fait l'honneur et le plaisir de prendre personnellement part à ce Forum sur la Normalisation, organisé ici en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la commémoration du 150ème anniversaire de la création de l'Union Internationale des Télécommunications, notre organisation commune.

Je voudrais saisir les circonstances présentes pour renouveler, au nom du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, et en mon nom propre, nos chaleureuses félicitations à Monsieur HOULIN Zhao pour sa brillante élection à la tête de notre Union, au cours de la dernière Conférence des Plénipotentiaires, en décembre 2014 à Busan, en Corée du Sud. Je voudrais également remercier Monsieur Zhao, 19ème Secrétaire Général de l'UIT, pour l'honneur qu'il fait à la Côte d'Ivoire en lui consacrant une de ses toutes premières sorties après sa prise de fonction le 1er janvier de cette année.

M. Zhao,

Votre brillante élection est le juste aboutissement d'une très belle carrière, entamée en 1986 dans cette prestigieuse organisation qu'est l'UIT, où vous avez, avec brio, occupé pendant 30 ans, diverses responsabilités dont celles de Président de la Commission des Radiocommunications (8ans) et de Secrétaire Général Adjoint (8ans).

A présent au poste de Secrétaire Général, nous sommes assurés que notre Organisation est tenue par des mains expertes et que votre mission sera un succès, dans l'intérêt de notre secteur d'activité, celui des TIC, mais également dans l'intérêt de notre monde, qui, comme chacun le sait, est de plus en plus influencé et guidé par les TIC.

Pour rappel, l'Union Internationale des Télécommunications, créée en 1865, est la plus ancienne organisation internationale du Système des Nations-Unies. Le rôle de cette organisation est d'une importance vitale pour le Monde, car d'elle, dépendent les progrès que met en œuvre l'Humanité tout entière en matière de télécommunications, l'UIT a joué un rôle prépondérant en matière de normalisation, et de cette organisation dépend également l'appropriation par les citoyens de notre planète des TIC, ces technologies porteuses de bien-être et de progrès.

Bien que le domaine d'activité initial de l'UIT ait été la télégraphie, ses travaux couvrent aujourd'hui l'ensemble du secteur des Télécommunications/TIC, de la téléphonie à la radiotélévision en passant par l'Internet, et les services embarqués sur les réseaux satellitaires.

Il importe de souligner que la présence en Côte d'Ivoire de M. HOULIN Zhao se situe dans le cadre de la commémoration des 150 ans de l'UIT que la Côte d'Ivoire s'est engagée à soutenir, en raison des immenses bienfaits que cette organisation a su apporter à l'humanité tout au long de ces 15O années, et plus particulièrement au cours des 50 dernières.

Au cours de ces 150 années, que de guerres et de divisions notre planète n'a-t-elle pas hélas connues, là où inlassablement l'UIT œuvrait, pour sa part, avec succès, à rapprocher les hommes. Aussi, l'Union a su, dans l'unité, encadrer les grandes découvertes et innovations qui ont jalonné la vie des hommes et de l'humanité. Aujourd'hui, l'UIT lutte pour donner à tous les humains le droit tout simplement, de communiquer, noble mission s'il en est.

Je l'indiquais tantôt, l'UIT a été au centre de la normalisation et de la vulgarisation des progrès et des innovations telles que :

- la télégraphie et les évolutions remarquables des services de télécommunications (2G, 3G, 4G et très bientôt 5G) ;

- la radio et la télévision à travers tous ses développements (télé numérique et Vidéo HD etc.) ;
- l'internet et les immenses ressources du web ;
- la numérisation des réseaux de télécommunications et des différents services y associés, ainsi que la convergence des services fixes, de mobilité et de l'Audio-visuel.

C'est bien à raison, que suite à l'invention en 1989 du " World Wide Web" , application de l'Internet dont l'expansion doit beaucoup aux normes techniques de l'UIT, cette dernière ait reçu en 2008 un Prime time Award pour ses travaux sur la norme H.264/AVC (codage vidéo évolué) applicable à la télévision haute définition, à la vidéoconférence et au multimédia mobile 3G.

Mesdames et Messieurs,

Pour la célébration de cette commémoration, la Côte d'Ivoire, par l'entremise de l'ARTCI, a inscrit aux journées qui s'ouvrent par la présente cérémonie, la tenue du Forum sur la Normalisation et l'Innovation en matière de TIC, avec comme thème pour cette 6ème édiction : « La dématérialisation au service du développement économique de la Côte d'Ivoire »

Pour ouvrir une lucarne sur l'activité de normalisation de l'UIT, il importe de savoir que celle-ci produit entre autres, des normes techniques et des recommandations pour l'ensemble de ses membres que sont les Etats, mais également pour le secteur de l'Industrie mondiale. Les « Recommandations UIT-T » sont des normes qui définissent les modalités de mise en œuvre de nouvelles innovations et services, d'exploitation et d'interfonctionnement des réseaux de télécommunications. Cela a permis un développement harmonieux à l'échelle mondiale des

TIC, ce qui est probablement l'un des plus grands succès de cette organisation.

Il existe actuellement, plus 4 000 Recommandations en vigueur sur des thèmes aussi divers que la définition des services, l'architecture et la sécurité des réseaux, les lignes d'abonnés numériques large bande, les systèmes de transmission optique (Gbit/s), les réseaux de prochaine génération (NGN) et le protocole IP.

L'UIT est ainsi devenue cette organisation active qui œuvre sans discontinuité à l'amélioration de notre existence. Ainsi, et à titre d'illustration, n'est-ce pas, Monsieur le Secrétaire Général, l'agenda des prochains jours du secteur de la normalisation affiche, entre autres :

- 14-20 juillet : réunion finale au siège de l'UIT à Genève sur les normes mondiales pour l'internet des objets ;
- 18-20 aout : réunion du groupe spécialisé sur les applications Cloud pour le suivi des données de vols (aviation).

Après que du 10 au 17 juin, se soit tenue à Pékin (en chine) une réunion d'études sur les réseaux câblés large bande;

Que d'actions et d'œuvres engagées, sans tapage, pour le développement de l'humanité et pour une vie meilleure de l'espèce humaine.

En ce 150ème anniversaire de l'UIT placé sous le signe de l'Innovation technologique, il me paraissait important de rendre un hommage mérité à cette organisation au service de la science, de l'innovation technologique et du développement, par

ce rappel de quelques faits d'armes, qui démontrent son importance et fondent sa renommée à l'échelle mondiale.

Mesdames et Messieurs,

Je veux à présent remercier l'ARTCI et tous les partenaires impliqués dans l'organisation de cet évènement désormais institutionnalisé.

En ce début de siècle, il va sans dire que les questions de développement économique se posent avec acuité, pour tous les pays. L'économie du savoir et les possibilités qu'elle apporte, s'offrent à nous, pays Africains ou en voie de développement, comme une option sérieuse pour créer de la richesse pour nos pays, de la prospérité pour nos peuples et réduire ainsi la pauvreté dans nos nations.

Les TIC jouent aujourd'hui un rôle prépondérant dans notre vie et s'imposent comme l'un des principaux facteurs de développement, en mesure de changer en profondeur la plupart des aspects de notre vie économique et sociale (la gouvernance, la sécurité, la santé, l'agriculture, l'éducation, l'emploi, les transports, l'environnement, etc). Les TIC ont en effet permis au monde de changer radicalement, dans sa façon de communiquer, d'échanger, de se soigner, de travailler, de se divertir, etc.

Mesdames, Messieurs,

La question que nous pourrions légitimement nous poser devrait être : Comment, pour chacun de ces domaines, accélérer la création de valeur et générer un impact qui fasse davantage ''bouger les lignes'' ?.

Le thème retenu cette année pour la tenue des présentes assises du Forum sur la Normalisation et l'Innovation en matière de TIC est : ***« La dématérialisation au service du développement économique de la Côte d'Ivoire*** », thème autour duquel les débats et les échanges, que nous espérons fructueux, vont tourner durant ces trois jours.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représente entre 7 et 8% du PIB en Côte d'Ivoire, et il est tout à fait possible de doubler ces chiffres dans les 5 à 10 prochaines années. L'ambition de notre Pays en cette matière, quoique réaliste, est très forte parce que nous croyons profondément au pouvoir de transformation par les TIC.

En application de la volonté du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, de voir la Côte d'Ivoire figurer au rang des pays émergents à l'horizon 2020, un ambitieux programme de développement axé sur les TIC a été mis en œuvre par l'entremise de notre Ministère.

Ce programme vise à promouvoir :

- la mise aux normes des meilleures pratiques de notre cadre législatif et réglementaire, de sorte à donner confiance à l'ensemble des acteurs du cyberespace ; aujourd'hui, ce défi est pour l'essentiel relevé à travers les textes normatifs que le Gouvernement a pris au cours des 3 dernières années ;

- Des investissements en complément de ceux des opérateurs privés sont réalisés, de sorte à favoriser la connectivité par l'accès large bande (backbone de 7000 km de fibre optique en cours, aux fins de relier dans environ 2 ans, tous les Chefs-lieux de départements de notre pays),

et bien d'autres réseaux pour le désenclavement des zones rurales (1000 localités desservies par un réseau CDMA), extension de la 3G et bientôt lancement de la 4G, ADSL, FTTH…) ;

- La facilitation de l'accessibilité des populations aux terminaux à travers divers programmes, dont celui dénommé « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet », la création de centre multimédias dans les lycées et collèges, la construction de cybercentres communautaires dans les localités rurales et périurbaines, le tout complété par des mesures récentes (prises seulement hier) de baisse importante de fiscalité sur les équipements terminaux d'accès à l'Internet (ordinateurs, tablettes, Smartphones) ; 32 et 27% à 6,5% et seulement 1,5% dans le cadre du projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion internet ».

- Un important programme de gouvernance électronique à travers lequel l'Etat assure l'optimisation de son fonctionnement tant interne que pour les services rendus aux citoyens (e-services), et qui prend en compte des volets sectoriels dans divers domaines tels que la Santé, l'Education, l'Agriculture l'Administration générale, etc. (200 et 50 services informationnels et transactionnels en 2015 et 2016, puis 300 et 200 avant 2020).

- Le développement et la formation en matière de TIC, de façon à disposer en Côte d'Ivoire, d'une expertise avérée en TIC. C'est dans ce cadre qu'a été créée l'Esatic, qui en est à sa 3ème promotion et qui après seulement deux années de fonctionnement, a obtenu le label de Centre d'Excellence de l'UIT. Je voudrai, M. le Secrétaire Général, vous remercier pour cette reconnaissance ''précoce'', et

vous dire que nous mettrons tout en œuvre pour mériter la confiance qui nous a ainsi été faite.

- Divers autres programmes participent aux avancées pour une connectivité de mieux en mieux assurée au réseau internet, je voudrais citer entre autres :

    - La construction d'un point d'échange Internet national en coopération avec l'UIT ;
    - La mise en œuvre progressive de la migration vers l'IP v6 et la mise en place d'un banc d'essai pour les opérateurs et entreprises des secteurs public et privé, avec le soutien de l'UIT ;
    - L'accroissement de la connectivité aux réseaux internationaux par la connexion à deux nouveaux câbles sous-marins (ACE et WACS) ;
    - La gestion transparente et responsable du nom de domaine de premier niveau de la Côte d'Ivoire le point CI ;

Nous pouvons dire avec satisfaction, que les résultats observés au cours de ces dernières années sont prometteurs, et sont visibles notamment à travers l'appétence que l'ivoirien développe pour l'internet et en particulier pour l'accès au haut débit.

En tous les cas, les actions innovantes engagées par l'Etat, à travers l'usage des TIC, aux fins de bâtir en Côte d'Ivoire les fondations d'une économie numérique, pilier indispensable à l'émergence promise, sont notables;

L'impact de ces actions se voit de plus en plus, à travers des réalisations telles que le téléenseignement dans les universités, la télémédecine au niveau du système sanitaire (projet pilote en

cours), les possibilités données aux citoyens de créer des entreprises en ligne, de procéder aux déclarations et au paiement d'impôts en ligne, les inscriptions en ligne, la demande en ligne de documents administratifs, la présence sur le WEB de plus en plus de structures publiques, etc.

En outre, les progrès importants réalisés au plan de l'accessibilité à l'Internet par nos concitoyens à travers les réseaux mobiles (plus de 7 millions d'abonnés ont un accès personnalisé à Internet), l'évolution prodigieuses de l'utilisation du mobile money (8 milliards de FCFA/jour), le développement du e-commerce (avec 4 millions d'achats en ligne en 2014) sont autant d'indicateurs qui attestent de ce que le tournant pour un usage accru du numérique est résolument pris en Côte d'Ivoire.

La dématérialisation, thème de notre Forum, passe inéluctablement par le développement et l'organisation de l'accès généralisé aux services en ligne.

Aujourd'hui plus que jamais, les évolutions fulgurantes des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que les possibilités qu'elles offrent, ouvrent de nouvelles perspectives qui permettent de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de nos populations.

Ainsi, comme l'ont reconnu les Chefs d'Etats et de Gouvernement présents à Kigali, en octobre 2013, à l'occasion du Sommet « Transform-Africa » qui a abouti à l'adoption du manifeste « Smart Africa », il est indéniable qu'un accès abordable aux services à large bande et à l'utilisation des TIC est une condition de base pour promouvoir un développement socio-économique rapide et durable.

Ce qui m'amène à rappeler que le présent forum sur la normalisation, institutionnalisé depuis 2008, et ce que nous convenons dès ces instants de nommer « Smart Côte d'Ivoire Days » découlant de l'initiative « Smart Africa », se dérouleront à l'avenir de façon conjointe, dans la perspective du développement de la maturité numérique de notre pays.

Aussi, ce forum traduit et confirme la volonté de la Côte d'Ivoire d'adhérer à l'initiative « Smart Africa » à travers le lancement de l'initiative « Smart Côte d'IvoireDays ».

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Pour rappel les principes fondateurs de l'initiative Smart Africa sont les suivantes:

1. Mettre les TIC au cœur de notre programme national de développement socio-économique
2. Améliorer l'accès aux TIC, en particulier les services à large bande
3. Améliorer la reddition de comptes, l'efficacité et la transparence à travers les TIC
4. Donner la priorité au secteur privé
5. Mettre à contribution les TIC pour promouvoir le développement durable

C'est incontestablement le chemin sur lequel la Côte d'Ivoire se trouve engagée, à travers la stratégie en 5 axes, que sous le leadership de notre Président, Son Excellence M. Alassane OUATTARA, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de la Poste et des TIC, met en œuvre depuis juin 2011.

L'initiative « Smart Côte d'Ivoire » vient renforcer l'ambition de la Côte d'Ivoire de mettre les TIC au cœur de son projet d'émergence

Ainsi, notre volonté est de faire des « Smart Côte d'Ivoire Days » un évènement annuel ainsi qu'un cadre de réflexion sur la manière dont nous pouvons tirer profit des TIC. Ces ''Smart CI days'' seront aussi un cadre d'évaluation des objectifs de développement par les TIC que nous nous sommes fixés.

C'est donc l'occasion d'inviter toutes les parties prenantes de l'industrie des TIC, les partenaires au développement et les amis

de la Côte d'Ivoire, à adhérer avec nous à ce projet, de façon à joindre nos efforts autour de cet idéal et de tirer profit mutuellement de nos expériences et de nos acquis pour davantage profiter des bienfaits des TIC.

Mesdames, Messieurs, Chers participants,

Le moment est venu de laisser nos experts se pencher sur les différents sujets et problématiques à l'ordre du jour de ce Forum (gouvernance électronique, l'Internet des Objets, Big data, cyber-sécurité, etc.).

Je vous souhaite donc des débats constructifs et fructueux, qui nous apportent des solutions pour avancer résolument vers le développement économique et social de la Côte d'Ivoire ainsi que vers son émergence en 2020.

En remerciant Mesdames et Messieurs les experts nationaux et internationaux qui ont fait le déplacement pour cette édition du ''Samrt CI Days'', je souhaite, au nom du Gouvernement de Côte d'Ivoire, un plein succès à vos travaux.

Je vous remercie pour votre disponibilité et votre écoute